



Entretien d'Europartenaaires

Le Président et l'Europe *État des lieux*

Lundi 12 mars 2018, de 18h à 19h30
Maison de l'Europe
29 Avenue de Villiers, Paris 17e

avec

Clément Beaune

Conseiller Europe et G20 du président de la République

Compte-rendu

I. Propos liminaire :

Clément Beaune entame son exposé par la question des partenariats au sein de l'Union européenne. Plus que la nécessité de raviver le couple franco-allemand, le Président français tient à discuter et à faire de chaque pays de l'Europe un partenaire. Cela représente un changement de paradigme dans la pratique, que le Président a démontré en réservant sa première tournée européenne à certains pays de l'Est de l'Europe. **Clément Beaune** est revenu sur la réforme du détachement des travailleurs, en insistant sur le fait qu'une majorité des pays issus des élargissements de 2004 et 2007 ont voté pour ce compromis.

Le second axe développé par **Clément Beaune** reprend l'idée de souveraineté. Dès la campagne présidentielle, Emmanuel Macron, *a contrario* des forces anti-européennes, a renversé la perspective en affirmant qu'être pro-européen et agir en faveur du renforcement du projet européen

signifiait être un vrai souverainiste de l'efficacité. Les défis actuels que sont entre autres le changement climatique, la révolution numérique, la politique migratoire, la réforme de la zone euro, la défense, ne peuvent être relevés que collectivement, en tant qu'européens. Cela renvoie à nos valeurs européennes et au socle commun que nous partageons par rapport aux autres grandes puissances mondiales. L'unité européenne s'est d'ailleurs illustrée récemment face à la tension commerciale initiée par le Président américain.

Clément Beaune revient dans un troisième temps sur la nécessité d'assumer une forme d'ambition et d'enthousiasme européen. Depuis l'échec du référendum de 2005, le sujet européen a été laissé aux partis anti-européens, une tétanie collective s'étant formée chez les pro-européens. L'élection d'Emmanuel Macron a pour conséquence une inversion de cette tendance. Pour être crédible dans ce discours favorable à l'Europe, il faut porter un agenda dense, ambitieux, parfois critique sur les grands sujets politiques actuels. **Clément Beaune** voit une partie du succès d'Emmanuel Macron à la présidentielle dans son engagement européen et dans sa vision de la France comme leader potentiel de l'Europe. L'ambition européenne de la France se doit d'être assumée afin de ne pas reculer face à ceux qui ont fait commerce d'une forme de réflexe consistant à taper sur l'Europe.

Puis, **Clément Beaune** a abordé la question des élections italiennes. Selon lui, le parti démocrate et Forza Italia ont été timides sur la question européenne par crainte de la critique et ont ainsi laissé la place à un discours de destruction de l'agenda et du projet européen. Cependant, le résultat italien ne doit pas uniquement être vu comme une forme de succès anti-européen. En effet, si La Ligue a eu un discours très critique vis-à-vis de l'Europe, le chef du parti Cinque Stelle a écrit au président de la République pour lui affirmer son soutien sur bon nombre de propositions. En Italie, comme ailleurs en Europe, il n'y a pas de majorité anti-européenne. Dans chaque élection depuis le Brexit, il faut néanmoins observer la fracture de nos sociétés européennes entre une forme d'ouverture et une forme de fermeture. La réponse à ces tentatives de repli se situe dans l'obligation et l'urgence de mettre en place un agenda de réformes basé sur nos valeurs, la souveraineté et la protection.

II. Discussion entre le public et l'intervenant

Jean-Noël Jeanneney souligne que des thèmes politiques majeurs sont survenus à l'agenda alors qu'ils n'étaient pas prévisibles au début de la campagne d'Emmanuel Macron, tels que la défense et le numérique.

Clément Beaune note une évolution sur le plan du numérique. En effet, une prise de conscience s'est opérée sur le fait que le jeu du tout marché serait une forme de suicide européen. Quant aux réflexions sur les droits d'auteur et sur la régulation de la concurrence sur le marché du numérique, elles n'en sont qu'à leurs débuts mais devraient aboutir à revoir nos outils de concurrence. Les procédures contre les géants du numérique sont aujourd'hui trop longues – entre 5 et 7 ans – avant d'arriver au constat de pratiques anti-concurrentielles. La convergence en Europe est de plus en plus forte sur la nécessité d'avoir des règles de régulation du numérique. **Clément Beaune** souligne enfin que le modèle souhaité pour le numérique est un modèle européen qui traduise notre identité, c'est-à-dire qui soit avant tout basé sur l'innovation. Pour cela, le président de la République a proposé une agence pour le financement de l'innovation. À la demande de la France, la Commission européenne proposera en outre la taxation des entreprises du numérique dans les prochains jours.

Clément Beaune introduit son propos sur la défense en rappelant que la sécurité et la défense n'étaient pas des sujets destinés à être traités au niveau européen au commencement de la communauté européenne. Avec le phénomène migratoire se posent le problème des frontières et la prise de conscience que la réponse à la gestion des frontières doit être européenne. Le traumatisme italien et le résultat électoral sont d'ailleurs selon **Clément Beaune** un appel à l'action et à la solidarité européenne. Dans ce contexte, le président de la République a proposé de mettre en place une police européenne des frontières. Il est par ailleurs important de noter les progrès significatifs faits dans le domaine de la défense. La création d'un Fonds européen de défense financera les projets de recherche communs et les projets de capacités militaires communs. Une autre avancée réside dans la coopération structurée permanente, c'est-à-dire un club de pays qui s'entendent sur une feuille de route commune en matière de défense avec des engagements.

Concernant la méthode à l'origine de cette coopération structurée permanente, **Clément Beaune** rappelle que l'initiative a été lancée par la France et l'Allemagne en juillet dernier, rejointes par l'Espagne et l'Italie, puis par 21 autres pays. Cela démontre que la différenciation n'est pas forcément l'ennemi de l'unité. À partir d'un socle ambitieux commun à un petit groupe de pays, les projets peuvent se concrétiser plus rapidement sans pour autant fracturer l'Europe. La méthode employée ici est ainsi vue comme prometteuse par **Clément Beaune**. Au sujet de cette méthode, le président de la République a parlé à plusieurs reprises d'« avant-gardes ouvertes ». Il n'y a pas de club d'évidence, qui, *a priori* et sur tous les sujets, serait d'accord et il ne faut pas non plus qu'un État-membre puisse bloquer les autres s'ils veulent avancer. Il est cependant nécessaire pour que cela fonctionne, qu'un club stable de pays plus engagés – comprenant la France et l'Allemagne – se trouve à la croisée de tous les cercles. Cette avant-garde se définira de fait et ne sera pas obsédée par les sujets institutionnels. La Commission craint que la différenciation ne résulte dans une Europe intergouvernementale. Pourtant, selon **Clément Beaune**, ce caractère peut être une solution de gestion de crise et une force de coordination bien qu'elle ne puisse pas durablement être une force d'impulsion.

L'audience interroge ensuite **Clément Beaune** sur la question militaire et l'appartenance à l'OTAN. Le Président a affirmé dès le sommet de l'OTAN de mai 2017 que le débat de la défense européenne contre ou en complémentarité de l'OTAN lui paraissait théorique et dépassé. L'administration américaine encourage les pays européens à faire preuve de davantage d'autonomie, notamment financière, en matière de défense, sans pour autant sortir de l'OTAN. **Clément Beaune** insiste sur le fait que si l'on parle d'Europe de la défense, il faut une puissance industrielle de défense européenne et ainsi faire des choix européens en ce qui concerne l'équipement militaire, la recherche et développement ou encore les capacités de financement.

La question suivante porte sur ce que le président de la République peut concrètement faire en Europe, alors que le Parlement européen a rejeté les listes transnationales, que la réforme de la zone euro stagne et que les élections nationales montrent une défaveur au projet européen. **Clément Beaune** revient d'abord sur le fait qu'en France, 50% des voix du premier tour sont allées à des candidats eurosceptiques. C'est conscient de cette réalité que le président de la République a tenu un discours en faveur du changement au niveau européen et qu'il a proposé une vision à long terme dans son discours de La Sorbonne. Certains sujets demandent une action européenne souveraine plus forte, tels que la politique commerciale, le rapport à la Chine et aux États-Unis, la politique de sécurité et de défense ou bien encore la politique migratoire. Avant ces changements de long terme,

2017 a connu de belles avancées, parmi lesquelles la directive sur les travailleurs détachés, l'Europe qui protège, le contrôle des investissements stratégiques. Cette année seront abordés la politique migratoire avec une réforme de la législation Dublin ainsi que des sujets très concrets de l'Europe de la défense. **Clément Beaune** pointe la nécessité de ne pas attendre l'échéance des élections européennes pour agir. À propos des listes transnationales, le projet n'a pas été approuvé par le Parlement européen mais c'est une victoire en ce sens que le débat politique s'est ouvert et est devenu un sujet politique et médiatique en quelques semaines.

Jean-Noël Jeanneney questionne ensuite **Clément Beaune** sur l'harmonisation fiscale. À court terme, le combat à mener est celui de la taxation du numérique. L'idée de l'équité fiscale progresse en Europe et permettra une harmonisation à long terme. Dans ce cadre, le Président a défendu une forme de convergence des taux pour le prochain budget. La question de l'harmonisation des assiettes a quant à elle été relancée par le couple franco-allemand et l'on peut espérer d'ici la fin de l'année une loi financière à ce sujet.

La dernière question du public porte sur la relation entre l'Union européenne et la Chine et la conséquence du Brexit sur cette relation. **Clément Beaune** explique que lorsque le président de la République s'est rendu en Chine en janvier dernier, il a voulu faire se développer un réflexe européen en représentant l'Europe dans son ensemble et non uniquement la France. La question de la politique commerciale européenne avec la Chine a été traitée de manière unie et a abouti à une révision de ses règles anti-dumping. **Clément Beaune** pense que l'Union européenne post-Brexit restera sur cette ligne commerciale très unie face à la Chine.

Pour conclure, Élisabeth Guigou rappelle les enjeux que constituent les relations avec nos voisins du Sud et les questions de mobilité, avant de questionner **Clément Beaune** sur les prochaines initiatives du président de la République sur le plan social pour contrer une croissance de plus en plus inégalitaire. Clément Beaune prend l'exemple frappant du Royaume-Uni : le Brexit a révélé une fracture en termes d'âge, d'éducation, de revenus, de territoires, entre une élite très intégrée et une société des classes moyennes et populaires qui ont décroché. Le Brexit est aussi un vote anti-migratoire mais contre une immigration de travail européenne. Il faut travailler à une solution à ce décrochage tout en restant dans le marché unique. Les propositions portent sur le renforcement des régulations du marché unique et la notion de convergence. En vue du prochain budget, l'on évoque la conditionnalité des aides financières, qui doit, selon le président de la République, favoriser les convergences. **Clément Beaune** conclut que le prochain budget européen doit permettre d'éviter la désintégration.